

## Calendrier académique Année académique 2026-2027

<b>2026</b>	
Lundi 14 septembre	Début de l'année académique 2026-2027 Début des activités d'apprentissage du 1 <sup>er</sup> quadrimestre Fête de la rentrée
Dimanche 27 septembre	Fête de la Communauté française
Mercredi 30 septembre	Séance solennelle de rentrée académique
Du lundi 26 octobre au samedi 31 octobre	Semaine flexible <sup>(1)</sup>
Dimanche 1 <sup>er</sup> novembre	Toussaint
Mercredi 11 novembre	Congé (Armistice)
Samedi 19 décembre	Fin des activités d'apprentissage du 1 <sup>er</sup> quadrimestre
Du lundi 21 décembre au dimanche 3 janvier	Vacances d'hiver Période de fermeture de l'université
<b>2027</b>	
Du lundi 4 janvier au samedi 23 janvier	Période d'évaluations du 1 <sup>er</sup> quadrimestre <sup>(2)</sup>
Lundi 8 février au plus tard <i>pour les étudiants de début de cycle de bachelier</i> Samedi 27 février au plus tard <i>pour les étudiants de fin de cycle</i>	Délibérations - Proclamations (à l'issue de la session du Q1)
Du lundi 25 janvier au dimanche 31 janvier	Congé de détente pour les étudiants (sauf pour les enseignements organisés à horaire décalé, à Charleroi)
Lundi 1 <sup>er</sup> février	Début des activités d'apprentissage du 2 <sup>e</sup> quadrimestre
Du lundi 15 mars au samedi 20 mars	Semaine flexible <sup>(1)</sup>
Lundi 29 mars	Congé (Lundi de Pâques)
Du lundi 19 avril au dimanche 2 mai	Vacances de printemps Suspension des activités d'apprentissage
Samedi 1 <sup>er</sup> mai	Congé (Fête du travail)
Lundi 3 mai	Reprise des activités d'apprentissage du 2 <sup>e</sup> quadrimestre
Jeudi 6 mai	Congé (Ascension)
Lundi 17 mai	Congé (Pentecôte)
Samedi 22 mai	Date ultime pour la fin des activités d'apprentissage du 2 <sup>e</sup> quadrimestre <sup>(3)</sup>
Du lundi 24 mai au samedi 3 juillet	Étude / Période d'évaluations du 2 <sup>e</sup> quadrimestre Délibérations - Proclamations

Du lundi 5 juillet au lundi 9 août	Vacances d'été
Mercredi 21 juillet	Congé (Fête nationale)
Du mardi 10 août au samedi 11 septembre	Période d'évaluations du 3 <sup>e</sup> quadrimestre Délibérations – Proclamations
Dimanche 15 août	Assomption
Lundi 13 septembre	Fin de l'année académique 2026-2027

- (1) La **semaine flexible** n'équivaut pas à une semaine de congé, au cours de laquelle aucune activité n'est organisée. Il s'agit d'une période privilégiée durant laquelle les activités d'apprentissage ne sont pas planifiées (sauf exceptions dûment motivées appréciées par la faculté) selon l'horaire habituel et durant laquelle d'autres activités peuvent être idéalement organisées (activités de remédiation, activités transversales, tests, conférences, workshops, voyages d'études, activités inter-facultaires).

**ATTENTION: En 2026-2027, des évaluations pourront être organisées durant les semaines flexibles dans le cadre des études de Master / Master de spécialisation.**

- (2) Pour certaines formations spécifiques, à titre exceptionnel, des activités d'apprentissage peuvent être organisées durant cette période.
- (3) Les facultés peuvent choisir de terminer les activités d'apprentissage avant le samedi 22 mai 2027. Dans tous les cas, les étudiants doivent avoir au moins une semaine d'étude avant la période d'évaluations. Ces différentes dates sont reprises dans le calendrier facultaire.
- Exemples :
- *Si les activités d'apprentissage se terminent le samedi 15 mai, la période d'évaluations pourra débuter le lundi 24 mai.*
  - *Si les activités d'apprentissage se terminent le samedi 22 mai, la période d'évaluations pourra débuter le lundi 31 mai.*

En ce qui concerne les périodes d'évaluations, délibérations et proclamations, les facultés fixent, dans leur calendrier facultaire, leurs propres dates, qui ne pourront pas se situer en dehors des périodes prévues dans ce calendrier institutionnel.